

ANNEXE

Bureau du Conseil communal

RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

En 2002, le Bureau du Conseil communal a pris acte de 9 démissions (contre 6 en 2001). Le nombre de séances de l'organe délibérant se monte à 19 (dont 4 doubles) en 2002 contre 15 (dont 5 doubles) en 2001. Le Conseil communal a également tenu une séance extra-muros consacrée à l'exploitation rationnelle et moderne de la forêt, avec l'aimable concours du service des forêts, domaines et vignobles de la Ville. Le 24 septembre, le Conseil communal a exceptionnellement siégé à l'Aula du Palais de Rumine pour permettre aux membres du Conseil communal de découvrir l'installation technique utilisée par les députés lors des sessions du Grand Conseil.

Le nombre de séances plénières s'élève à 10 pour la commission permanente de gestion et à 15 pour la commission permanente des finances. De son côté, la commission permanente des pétitions s'est réunie à 4 reprises. Le Bureau du Conseil (16 séances; 16 en 2001 également) a enregistré le dépôt de 32 motions (24 en 2001), 33 interpellations (15 ordinaires et 18 urgentes) contre 23 (12 ordinaires et 11 urgentes) un an plus tôt et

8 pétitions (11 en 2001). Le nombre de questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance s'est quant à lui élevé à 89 (90 en 2001). Ce bref tour d'horizon ne serait complet sans signaler que le Bureau du Conseil communal a procédé à la nomination de 76 commissions *ad hoc* en 2002 (70 en 2001).

Le rattrapage du retard accumulé en 1998 et 1999 dans la publication du Bulletin du Conseil communal (21 numéros) avait empêché tout versement aux Archives avant la publication du dernier exemplaire en souffrance, en 2001. En juillet 2002, le secrétariat du Conseil communal a été en mesure d'opérer le versement aux Archives de la Ville des pièces couvrant les séances du Conseil communal du 30 juin 1998 au 12 décembre 2001, en application des dispositions topiques du Règlement du Conseil communal [RCCL] du 12 novembre 1985.

Enfin, signalons encore que le Bureau du Conseil communal a pu nouer des contacts intéressants avec d'autres parlements communaux (dont les Conseils communaux de Montreux, Thierrens et Crissier) lors de visites ou de réceptions.